

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



## OFI RS EQUILIBRE

FCP

### Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 30 décembre 2022

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

### Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à trois ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 10% par an, tout en mettant en œuvre une approche ISR.

### Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 30% de l'indice EuroStoxx (Dividendes Nets Réinvestis) + 47% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 23% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate. Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

### Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes : Actions : de 0 à 60% de l'actif net - Obligations : de 0 à 100% de l'actif net - Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 10% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC. En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e. « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

### Analyse ISR :

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ou Etats ainsi que des enjeux de gouvernance. L'analyse ou la notation extra-financière porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds. Les émetteurs ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

### **Sélection actions :**

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

### Qualification de l'univers analysé (300 sociétés) :

Dans l'approche best in class, à l'intérieur de chaque secteur, les sociétés sont classées en fonction de leur Score ISR. Chaque catégorie ISR couvre 20% des sociétés du secteur ICB2 (c'est-à-dire de son secteur principal conformément à la classification sectorielle internationale ICB (Industrial Classification Benchmark). Les catégories sont les suivantes : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance.

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion des sociétés de la catégorie sous surveillance présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR) de l'indice Eurostoxx, désigné ci-après par le terme « univers d'investissement ».

### **Sélection Obligatoire :**

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des émetteurs privés en portefeuille. L'univers d'investissement est défini comme suit : L'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BofA Euro Corporate (ticker : ER00). Cela représente environ 900 valeurs (\*). (\*) Données au 30/04/2022 susceptibles d'évoluer. Au sein de l'univers d'investissement du Compartiment retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » - Scores Best In Class calculés par notre Pôle ISR).

Par ailleurs, cet univers d'investissement pourra être complété par une liste d'émetteurs non représentés dans l'indice, tel que les émetteurs n'ayant pas de notation en agence mais considérés comme Investment Grade selon l'analyse de la Société de Gestion, les émetteurs High Yield après dégradation par exemple, ou encore les émetteurs uniquement présents en format monétaire. Cette liste complémentaire ne pourra représenter plus de 10% de l'univers d'investissement et les émetteurs de cette liste devront obtenir une note supérieure au seuil d'exclusion retenu pour l'univers d'investissement de référence (ER00).

### Etats :

A partir du référentiel d'enjeux clés des Etats, une Note ESG est calculée par Etat. Les domaines E et S représentent chacun 30 % de la note, et le domaine G 40 %. Cette note, pour chaque enjeu, comporte : Pour 2/3 une part « Bilan » qui reflète le positionnement de l'Etat par rapport à ses pairs sur cet enjeu ; Pour 1/3 une part « Evolution » qui reflète la dynamique de l'Etat sur cet enjeu.

### **Sélection OPC**

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

## Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

### Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

### Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

### Risque actions :

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

### Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

### Risque de liquidité :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

### Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics, ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

### Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

### Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

### Risque de modèle :

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

### Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

#### Risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

### METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net. Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

### INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS EQUILIBRE	VaR 95% 5D sur 2022
Moyenne	1,96%
Maximum	2,58%
Minimum	1,33%

### CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 13 mai 2022, mise à jour de l'univers d'investissement ISR pour la partie obligataire qui est défini comme suit : L'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BofA Euro Corporate (ticker : ER00). Cela représente environ 900 valeurs (\*). - (\*) Données au 30/04/2022 susceptibles d'évoluer. Par ailleurs, cet univers d'investissement pourra être complété par une liste d'émetteurs non représentés dans l'indice, tel que les émetteurs n'ayant pas de notation en agence mais considérés comme Investment Grade selon l'analyse de la Société de Gestion, les émetteurs High Yield après dégradation par exemple, ou encore les émetteurs uniquement présents en format monétaire. Cette liste complémentaire ne pourra représenter plus de 10% de l'univers d'investissement et les émetteurs de cette liste devront obtenir une note supérieure au seuil d'exclusion retenu pour l'univers d'investissement de référence (ER00).

### CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr) devient [www.ofi-invest.com](http://www.ofi-invest.com) ;
- Changement de dénomination du Fonds : OFI RS EQUILIBRE devient Ofi Invest ESG Equilibre Euro ;
- Changement de dénomination de la part OFI PROFIL EQUILIBRE qui devient Ofi Invest ESG Equilibre ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

### PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_politique-selection-execution.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf) toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_CR-frais-intermediation.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

#### **Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :**

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

*La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.*

## 2) Eléments quantitatifs

#### **Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :**

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (\*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (\*\*), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(\*\* Bonus 2021 versé en février 2022)

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3<sup>ème</sup> mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

### Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18.4% sur la période.

**Sur le crédit**, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

**Les obligations convertibles** ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

**Concernant les devises**, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

**Les marchés actions** ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

## Gestion

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative de la part XL d'OFI RS Equilibre est de 165,43 EUR. Au 31 décembre 2021, elle s'élevait à 193,27 EUR, soit une baisse de 14,4% sur l'exercice contre une perte de 15,01% pour son indice de référence.

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative de la part OFI Profil Equilibre d'OFI RS Equilibre est de 99,86 EUR. Au 31 décembre 2021, elle s'élevait à 117,6 EUR, soit une baisse de 15,09% sur l'exercice contre une perte de 15,01% pour son indice de référence.

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative de la part N d'OFI RS Equilibre est de 93,66 EUR. Au 31 décembre 2021, elle s'élevait à 110,84 EUR, soit une baisse de 14,69% sur l'exercice contre une perte de 15,01% pour son indice de référence. Un coupon de 0.96 EUR par part a été versé le 25 mai 2022.

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative de la part RCEUR d'OFI RS Equilibre est de 92,31 EUR. Au 31 décembre 2021, elle s'élevait à 109,03 EUR, soit une baisse de 15,34% sur l'exercice contre une perte de 15,01% pour son indice de référence.

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative de la part RF d'OFI RS Equilibre est de 92,9 EUR. Au 31 décembre 2021, elle s'élevait à 109,08 EUR, soit une baisse de 14,86% sur l'exercice contre une perte de 15,01% pour son indice de référence.

L'année 2022 a été marquée par le fort rebond de l'inflation lié à la réouverture des économies. Dans ce contexte les banques centrales ont dû durcir le ton et initier un retournement violent et historique dans leur politique monétaire. Ces fortes hausses de taux de part et d'autre de l'Atlantique ont entraîné une chute des marchés obligataires, les obligations gouvernementales de la zone euro cède plus de 18% et les obligations « investment grade » près de 14%, entraînant une baisse des marchés actions de 12%. Dans ce contexte, nous avons augmenté notre sensibilité au taux d'intérêt en accompagnement de la hausse de taux, de très sous pondéré en début d'année à un niveau neutre en fin d'année. Notre positionnement actions a été neutre, jusqu'à la chute des marchés fin septembre pour passer brièvement plus constructif au cours du rallye du 4eme trimestre. Nous avons depuis pris nos bénéfices sur ces positions pour revenir sur un positionnement plus neutre.

#### Poche Actions :

La construction et la gestion de la poche actions intègrent des notions de développement et de croissance durables, qui visent à concilier développement économique, équité sociale et protection de l'environnement. Le respect de ces critères favorise la pérennité des entreprises et devrait, sur le long terme, avoir un impact positif en termes de performances économiques. Les sources d'informations proviennent de plusieurs agences de notation spécialisées et de l'équipe interne d'analystes extra-financiers. La poche a un univers d'investissement correspondant aux membres de l'Eurostoxx soit un gisement d'environ 300 valeurs. Son indice de référence est l'Eurostoxx dividendes nets réinvestis.

Elle exerce les droits de vote attachés aux titres qu'il détient afin de défendre, aux assemblées générales des sociétés cotées, les problématiques extra-financières. En plus de ses votes, elle participe aux démarches de la SICAV Proxy Active Investors. Cette SICAV est un OPCVM d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance des sociétés cotées européennes. Son objectif est d'inciter des sociétés de l'indice CAC 40 à appliquer des stratégies favorables aux intérêts de tous, par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises et par ses votes et ses initiatives lors des assemblées générales des actionnaires (dépôts de résolutions).

Les opérations de bourse réalisées au cours de l'année ont répondu à la conjugaison des évolutions trimestrielles des évaluations ESG réalisées par l'équipe interne, des réallocations entre classes d'actifs et des choix de gestion opérés dans l'environnement de maîtrise des risques défini par le process.

#### Principales contributions à la performance de la poche actions sur l'exercice :

Contributions Positives	Contributions Négatives
GALP ENERGY	ASML
REPSOL	ATOS
ORPEA	LVMH

Le compartiment réalise une sous-performance sur l'exercice.

#### Poche obligations d'entreprise :

#### Principales contributions à la performance de la poche obligataire corporate sur l'exercice :

Contributions Positives	Contributions Négatives
SUEDZUCKER FIN 5.125 2027_10	SOFINA 1.000 2028_09
BOUYGUES 4.625 2032_06	CA ASSURANCES 1.500 2031_10
VINCI 3.375 2032_10	GROUPAMA 0.750 2028_07

Le compartiment crédit a réalisé une sous-performance sur l'exercice.

#### Poche obligations gouvernementales :

#### Principales contributions à la performance de la poche obligataire gouvernementale sur l'exercice :

Contributions Positives	Contributions Négatives
ETAT ITALIE 1.250 IL 2032_09	ETAT FRANCE 0.500 2040_05
ETAT IRLANDE 3.400 2024_03	ETAT FRANCE 0.750 2028_05
ETAT FINLANDE 2.000 2024_04	ETAT ITALIE 2.450 2033_09

Le compartiment d'obligations gouvernementales a réalisé une sous-performance sur l'exercice.

Le Fonds a utilisé des instruments sur les marchés dérivés de taux et d'actions. Ces instruments ont été utilisés pour couvrir et exposé le Fonds.

## INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

### Changements effectués suite à l'analyse

#### Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement. Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com), en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

#### Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'engagement actionnariale et de vote publiée sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/politique-engagement-actionnarial-et-de-vote.pdf>).

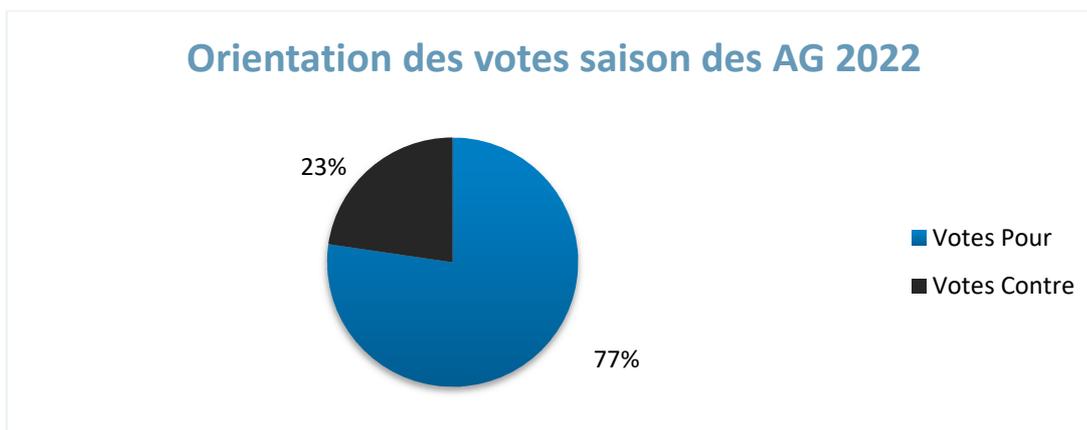
Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>).

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Statistiques de vote du Fonds sur la période du 01/01/2022 au 30/12/2022 :

Nombre de...	AG en 2022
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	67
Résolutions votées	1192
Résolutions votées Contre ou Abstention	271
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	1 (Danone en 2022)
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	6

#### Orientation des votes



Dans le cadre de la préparation des assemblées générales et de la définition de nos orientations de vote, nous avons regroupé les résolutions présentées au vote et analysées dans 8 domaines d'analyse.

A chaque domaine nous avons identifié des principes clés que nous souhaitons respecter lors de l'analyse des résolutions aux assemblées générales.

## 1. La société, les droits des actionnaires, les statuts

Principes : Egalité, Proportionnalité

## 2. Les comptes et l'affectation des résultats de l'exercice

Principes : Intégrité, Continuité, Equité, Transparence, Adéquation

## 3. Le Gouvernement d'entreprise

Principes : Indépendance, Compétence, Diversité, Renouvellement, Séparation des fonctions

## 4. La politique de rémunération

Principes : Transparence, Lien avec la performance, Equilibre, Equité

## 5. La structure du capital et le financement des activités de la société

Principes : Gestion appropriée, Equité

## 6. Les fusions et les acquisitions

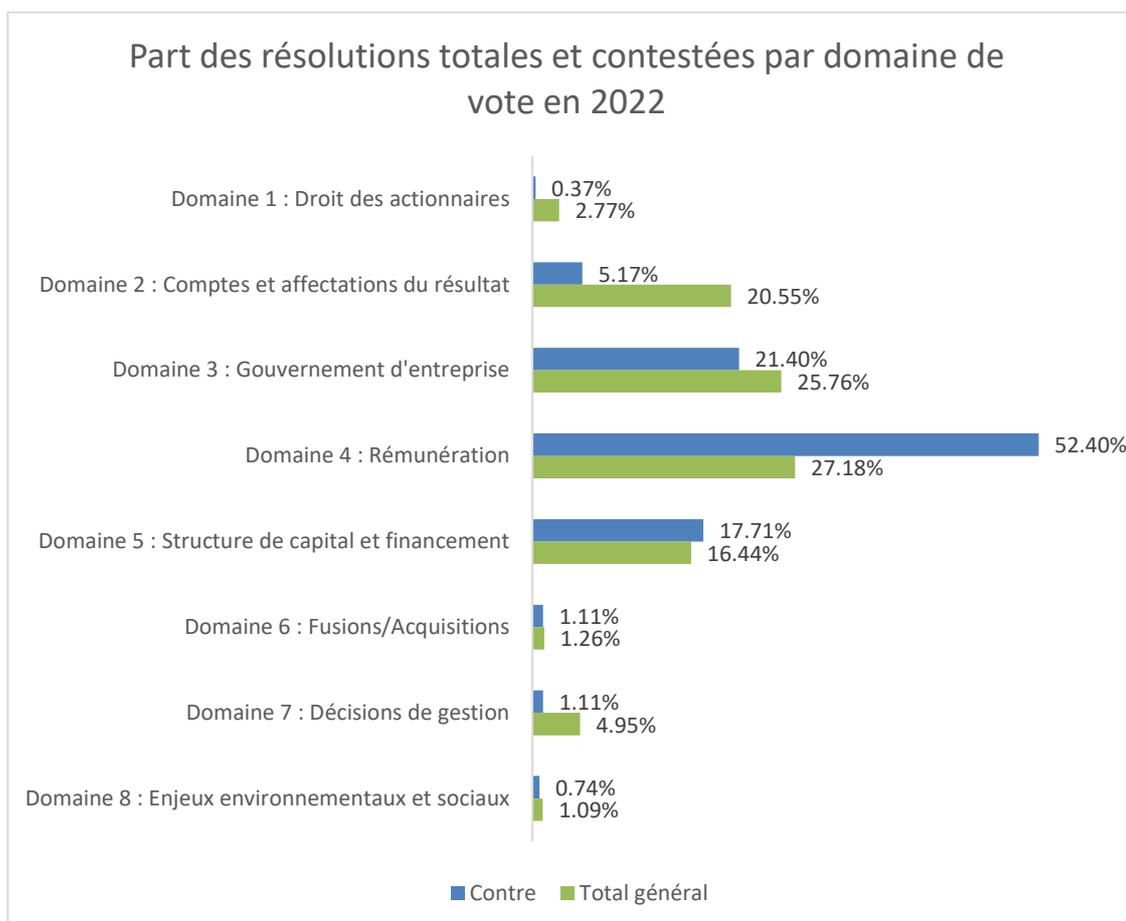
Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation, Gouvernance, Enjeux ES

## 7. Les décisions de gestion

Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation

## 8. Les enjeux Environnementaux et Sociaux

Principes : Transparence, Cohérence, Intérêt stratégique, Ambition



On peut notamment remarquer des oppositions marquées dans les domaines 3 et 4 relatifs au gouvernement d'entreprise et aux rémunérations des dirigeants.

A noter, qu'il y a eu 3 résolutions externes sur des enjeux environnementaux et sociaux (domaine 8) et une résolution d'actionnaire proposée à l'assemblée générale de Danone.

## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

### 2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, OFI RS EQUILIBRE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG Equilibre Euro

Identifiant d'entité juridique : 969500AOCVYEHX8I4E42

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : \_\_%

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences



Ofi Invest ESG Equilibre Euro (ci-après « le Fonds ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour ce faire, le Fonds investit dans des actions de la zone Euro, des obligations (souverain, corporate, high yield, convertibles) et des instruments monétaires libellés en euro émises par des entreprises et des émetteurs affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG, conformément aux méthodologies de notation ESG propriétaires de la Société de Gestion.

### **Emetteurs privés**

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG sont :

- **Environnement** : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- **Social** : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- **Gouvernance** : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

### **Emetteurs publics**

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques de gestion des enjeux ESG des Etats sont :

- **Gouvernance** : Respect des citoyens – Qualité de la gestion – Indépendance et stabilité – éthique ;
- **Sociétal** : Emploi et marché du travail – Equité sociale – Education – Santé ;
- **Environnemental** : Energie et carbone – Gestion de l'eau et de la biodiversité – Limitation des rejets toxiques – Développement de filières vertes.

En effet, ce Fonds labellisé ISR a suivi une approche Best-in-Class permettant d'exclure 20% des émetteurs de chaque secteur de l'univers d'investissement les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

## ● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

### **Emetteurs privés**

- Le score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3.64** sur 5.
- Le pourcentage d'émetteurs privés appartenant à la catégorie « sous surveillance » est de **0%**

### **Emetteurs publics**

- La note ESG au niveau du portefeuille a atteint **7.22** sur 10.
- Le pourcentage d'émetteurs publics appartenant à la catégorie « sous surveillance » est de **0%**.

Dans le cadre du Label ISR attribué au Compartiment, deux indicateurs ESG promouvant des caractéristiques sociales et environnementales promues ont été pilotés au niveau du fonds et de son univers ISR. Leurs performances respectives au 30 décembre 2022 sont les suivantes :

1. La part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **0 %** par rapport à son univers ISR dont la part d'émetteurs faisant l'objet de controverses considérées comme violant au moins un des 10 principes du Pacte mondial est de **1,02 %**.
2. La part des femmes dans le Conseil d'Administration ou le Conseil de Surveillance des entreprises bénéficiaires est de **0.68 %** par rapport à son univers dont la part est de **0.68 %**.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Compartiment.

- ***Et par rapport aux périodes précédentes ?***

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Non applicable.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs des durabilités :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG Méthodologie propriétaire	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement	Politique de Vote	Indicateur label ISR
<b>Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement</b>						
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	<b>X</b>	<b>X</b> <i>Charbon / pétrole et gaz</i>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b> <i>Say on Climate</i>	<b>X</b> <i>Emissions financées (scope 1&amp;2)</i>
2. Empreinte carbone				<b>X</b>	<b>X</b> <i>Say on Climate</i>	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	<b>X</b>			<b>X</b>	<b>X</b> <i>Say on Climate</i>	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		<b>X</b> <i>Charbon / pétrole et gaz</i>		<b>X</b>	<b>X</b> <i>Say on Climate</i>	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	<b>X</b>		<b>X</b>			
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	<b>X</b>					
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>		
8. Rejets dans l'eau	<b>X</b>		<b>X</b>			
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	<b>X</b>		<b>X</b>			
<b>Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption</b>						
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		<b>X</b> <i>Pacte mondial</i>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X			
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X	X
14. Exposition à des armes controversées		X <i>Armes controversées</i>				
<b>Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales</b>						
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X		X	X		
<b>Indicateurs applicables aux émetteurs souverains ou supranationaux</b>						
15. Intensité des émissions de gaz à effet de serre	X					
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	X					

De ce fait, le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
ETAT ITALIE 1.450 2025_05	Gouvernement	3,77%	Italie

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

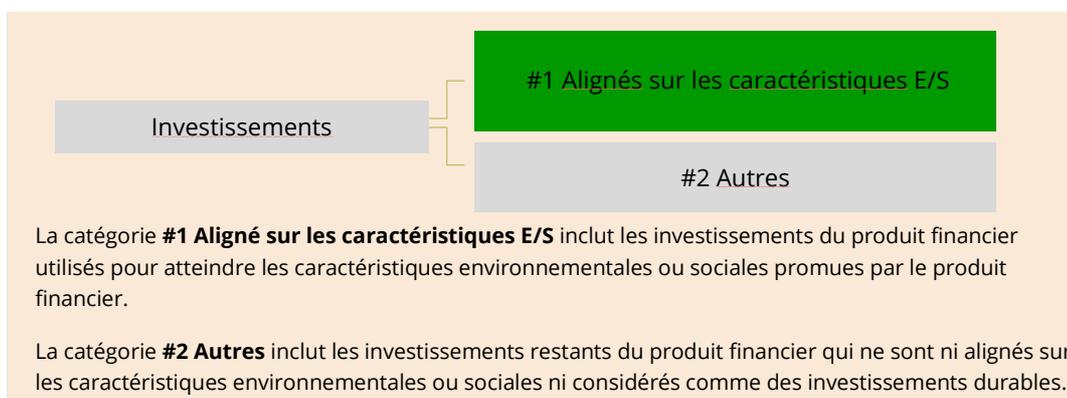
ETAT FRANCE 0.750 2028_05	Gouvernement	3,59%	France
ETAT ALLEMAGNE 0.500 2027_08	Gouvernement	2,31%	Allemagne
ASML	Technologie	1,94%	Pays-Bas
ETAT FRANCE 0.500 2040_05	Gouvernement	1,60%	France
ETAT ITALIE 2.050 2027_08	Gouvernement	1,51%	Italie
L OREAL	Produits et services de consommation	1,45%	France
ETAT FRANCE 0 2030_11	Gouvernement	1,34%	France
GALP ENERG	Energie	1,31%	Portugal
ETAT ESPAGNE 0.500 2030_04	Gouvernement	1,29%	Espagne
SCHNEIDER	Biens et services industriels	1,27%	France
ETAT ITALIE 2.450 2033_09	Gouvernement	1,27%	Italie
AXA	Assurance	1,27%	France
LVMH	Produits et services de consommation	1,25%	France
AIR LIQUIDE	Produits chimiques	1,18%	France

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Au 30 décembre 2022, le Fonds a **96.67%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds a **3.33 %** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- **1.23 %** de liquidités
- **- 0.24 %** de dérivés
- **2.34%** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

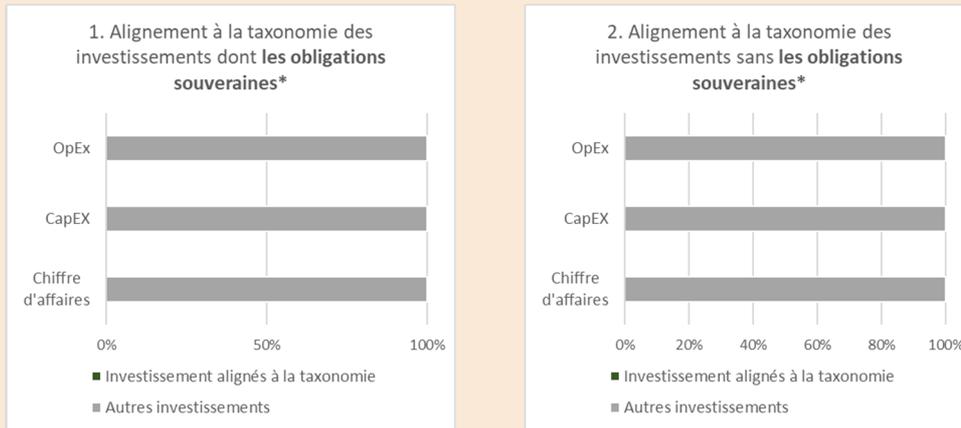
<b>SECTEUR</b>	<b>% D'ACTIFS</b>
Gouvernement	36,09%
Banques	9,65%
Biens et services industriels	6,77%
Technologie	5,42%
Produits et services de consommation	5,21%
Services aux collectivités	4,64%
Assurance	4,34%
Santé	3,92%
Produits chimiques	3,53%
Energie	3,31%
Services financiers	3,16%
Immobilier	2,28%
Aliments, boissons et tabac	2,24%
Automobiles et pièces	2,02%
Télécommunications	1,92%
Construction et matériaux	1,83%
Ressources de base	0,81%
Soins personnels, pharmacies et épiceries	0,64%
Médias	0,53%
Voyages et loisirs	0,44%
Vente au détail	0,33%
Option/Future	-0,24%
Disponibilité	1,16%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **1.23** %,
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de **- 0.24** %,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de **2.34** %.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

## Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

### BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>293 143 808,27</b>	<b>306 203 441,50</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>129 955 455,85</b>	<b>136 408 120,83</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	129 955 455,85	136 408 120,83
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>161 275 702,42</b>	<b>158 730 597,92</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	161 275 702,42	158 730 597,92
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	-	<b>10 216 847,75</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	10 216 847,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>1 912 650,00</b>	<b>847 875,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 912 650,00	847 875,00
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>3 275 260,66</b>	<b>1 854 621,86</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	3 275 260,66	1 854 621,86
<b>Comptes financiers</b>	<b>8 074,90</b>	<b>74 217,68</b>
Liquidités	8 074,90	74 217,68
<b>Total de l'actif</b>	<b>296 427 143,83</b>	<b>308 132 281,04</b>

## Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

### BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	292 137 314,91	299 472 841,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	6 258 916,45	612 993,82
Report à nouveau (a)	475 097,82	249 509,69
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 891 306,59	5 074 892,87
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	2 946 343,39	1 579 561,59
<b>Total des capitaux propres</b>	293 926 365,98	306 989 799,95
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	1 912 650,00	847 875,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	1 912 650,00	847 875,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 912 650,00	847 875,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	296 117,31	294 605,93
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	296 117,31	294 605,93
<b>Comptes financiers</b>	292 010,54	0,16
Concours bancaires courants	292 010,54	0,16
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	296 427 143,83	308 132 281,04

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	<b>32 286 050,00</b>	<b>33 222 275,00</b>
ACTIONS	32 286 050,00	25 510 625,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	32 286 050,00	25 510 625,00
TAUX	-	7 711 650,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	-	7 711 650,00
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>	<b>27 250 650,00</b>	-
TAUX	27 250 650,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	27 250 650,00	-
<b>Engagements de gré à gré</b>	-	-
<b>Autres engagements</b>	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 076,58	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 338 126,34	2 868 690,72
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 754 122,53	1 603 360,96
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>6 095 325,45</b>	<b>4 472 051,68</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	64 967,71	61 324,89
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>64 967,71</b>	<b>61 324,89</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>6 030 357,74</b>	<b>4 410 726,79</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 225 673,20	3 009 539,48
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>2 804 684,54</b>	<b>1 401 187,31</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	141 658,85	178 374,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>2 946 343,39</b>	<b>1 579 561,59</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvert non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

#### Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

**Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier**

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

## Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

## Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

## Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

## Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

## Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

## Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

## Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué, sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,20% TTC pour les parts XL
- 1,20% TTC pour les parts OFI PROFIL EQUILIBRE
- 1,55% TTC pour les parts RC EUR
- 1,00% TTC pour les parts RF
- 0,80% TTC pour les parts N

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

## Frais indirects

Le fonds investira uniquement dans des parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement dont les frais ne dépasseront pas 1 % TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPCVM sur lesquels l'OPCVM investit lui seront reversées.

## Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPCVM à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPCVM sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPCVM sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPCVM après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPCVM sous-jacents.

## Affectation des sommes distribuables

### Parts XL

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

### Parts OFI PROFIL EQUILIBRE, RC EUR et RF

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

### Parts N

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>306 989 799,95</b>	<b>246 732 823,85</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	65 420 520,23	81 989 049,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 646 057,60	-34 095 568,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 520 315,43	12 616 905,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 094 360,70	-1 516 947,68
Plus-values réalisées sur contrats financiers	11 640 730,00	1 646 710,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-4 501 430,00	-7 786 872,66
Frais de transaction	-602 772,23	-351 930,34
Différences de change	15 786,84	18 011,24
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-43 331 253,22	6 860 530,93
Différence d'estimation exercice N	-15 083 930,01	
Différence d'estimation exercice N - 1	28 247 323,21	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	19 702,50	-307 915,00
Différence d'estimation exercice N	-703 522,50	
Différence d'estimation exercice N - 1	-723 225,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-309 299,76	-216 184,34
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 804 684,54	1 401 187,31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>293 926 365,98</b>	<b>306 989 799,95</b>

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>161 275 702,42</b>	<b>54,87</b>
Obligations Indexées	6 040 632,43	2,06
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	155 235 069,99	52,81
<b>Titres de créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	27 250 650,00	9,27
Actions	32 286 050,00	10,98
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	140 781 220,80	47,90	14 453 849,19	4,92	-	-	6 040 632,43	2,06
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	8 074,90	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	292 010,54	0,10

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	27 250 650,00	9,27	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	320 329,47	0,11	4 649 475,27	1,58	23 809 920,21	8,10	29 515 980,39	10,04	102 979 997,08	35,04
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 074,90	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	292 010,54	0,10	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	27 250 650,00	9,27

## Répartition par devise

	USD	%	AUD	%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 074,89	0,00	0,01	0,00	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

	USD	%	AUD	%		%		%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	3 271 374,60
Souscriptions à recevoir	3 886,06
<b>Total créances</b>	<b>3 275 260,66</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-294 939,50
Provision commission de mouvement	-1 127,53
Rachats à payer	-50,28
<b>Total dettes</b>	<b>-296 117,31</b>
<b>Total</b>	<b>2 979 143,35</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	16 018,1152
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE</b>	
Parts émises	565 277,2676
Parts rachetées	206 697,4522
<b>Catégorie de parts N</b>	
Parts émises	43 184,3400
Parts rachetées	47 915,1200
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Parts émises	2 865,7396
Parts rachetées	3 734,6198

## Souscriptions rachats (suite)

<b>Catégorie de parts RF</b>	
Parts émises	6 281,5273
Parts rachetées	-

## Commissions

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts N</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts XL</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts N</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
Néant				

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	474 840,03	248 492,85
Résultat	322 975,34	293 910,52
<b>Total</b>	<b>797 815,37</b>	<b>542 403,37</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	797 815,37	542 403,37
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>797 815,37</b>	<b>542 403,37</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	112 576,3478	128 594,4630
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 188 675,56	972 842,24
<b>Total</b>	<b>2 188 675,56</b>	<b>972 842,24</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 188 675,56	972 842,24
<b>Total</b>	<b>2 188 675,56</b>	<b>972 842,24</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts N</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	257,79	1 016,84
Résultat	404 506,59	299 746,73
<b>Total</b>	<b>404 764,38</b>	<b>300 763,57</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	403 863,10	300 502,29
Report à nouveau de l'exercice	901,28	261,28
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>404 764,38</b>	<b>300 763,57</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	308 292,4400	313 023,2200
Distribution unitaire	1,31	0,96
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	5 448,91	1 220,20
<b>Total</b>	<b>5 448,91</b>	<b>1 220,20</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 448,91	1 220,20
<b>Total</b>	<b>5 448,91</b>	<b>1 220,20</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	24 736,99	11 841,90
<b>Total</b>	<b>24 736,99</b>	<b>11 841,90</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	24 736,99	11 841,90
<b>Total</b>	<b>24 736,99</b>	<b>11 841,90</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Catégorie de parts XL</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	894 864,17	612 993,82
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-499 888,63	409 197,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>394 975,54</b>	<b>1 022 191,40</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	394 975,54	1 022 191,40
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>394 975,54</b>	<b>1 022 191,40</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	112 576,3478	128 594,4630
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 740 674,61	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 536 400,03	4 043 381,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-1 795 725,42</b>	<b>4 043 381,93</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	4 043 381,93
Capitalisation	-1 795 725,42	-
<b>Total</b>	<b>-1 795 725,42</b>	<b>4 043 381,93</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	2 437 872,0390	2 079 292,2236
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts N</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	565 598,25	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-775 221,02	574 276,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-209 622,77</b>	<b>574 276,73</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	574 276,73
Capitalisation	-209 622,77	-
<b>Total</b>	<b>-209 622,77</b>	<b>574 276,73</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	308 292,4400	313 023,2200
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RC EUR</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	18 252,11	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-25 051,24	19 821,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-6 799,13</b>	<b>19 821,17</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	19 821,17
Capitalisation	-6 799,13	-
<b>Total</b>	<b>-6 799,13</b>	<b>19 821,17</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	10 107,2706	10 976,1508
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	39 527,31	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-54 745,67	28 215,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-15 218,36</b>	<b>28 215,46</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	28 215,46
Capitalisation	-15 218,36	-
<b>Total</b>	<b>-15 218,36</b>	<b>28 215,46</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	21 949,7195	15 668,1922
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net</b>					
en EUR	293 926 365,98	306 989 799,95	246 732 823,85	233 328 576,81	192 233 664,03
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts XL	112 576,3478	128 594,4630	121 964,4630	318 247,6091	316 046,3695
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE	2 437 872,0390	2 079 292,2236	1 730 425,0306	1 453 298,1532	1 259 049,9465
Catégorie de parts N	308 292,4400	313 023,2200	257 985,5500	159 724,5700	156 812,9200
Catégorie de parts RC EUR	10 107,2706	10 976,1508	11 078,9184	13 282,9923	5 963,0000
Catégorie de parts RF	21 949,7195	15 668,1922	14 734,1922	14 734,1922	1,0000
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	165,43	193,27	183,09	175,83	160,44
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	99,86	117,60	112,30	108,72	100,00
Catégorie de parts N en EUR	93,66	110,84	106,13	103,55	96,02
Catégorie de parts RC EUR en EUR	92,31	109,03	104,43	101,40	93,55
Catégorie de parts RF en EUR	92,90	109,08	103,85	100,24	91,76
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	1,31	0,96	0,80	1,20	1,29
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC  
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-5,54	2,55
Catégorie de parts OFI PROFIL EQUILIBRE en EUR	0,16	0,46	3,35	-4,28	0,95
Catégorie de parts N en EUR	-0,67	-	1,18	-4,81	-0,18
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-0,13	0,11	1,16	-4,29	0,51
Catégorie de parts RF en EUR	0,43	0,75	1,72	-3,50	1,16

## Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>129 955 455,85</b>	<b>44,21</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			129 955 455,85	44,21
ACCOR SA	EUR	45 135,00	1 053 902,25	0,36
ADIDAS NOM	EUR	9 203,00	1 173 014,38	0,40
AENA SME SA	EUR	10 515,00	1 233 409,50	0,42
AIR LIQUIDE	EUR	26 294,00	3 481 325,60	1,18
AKZO NOBEL NV	EUR	15 649,00	979 001,44	0,33
ALLIANZ SE-NOM	EUR	9 728,00	1 954 355,20	0,66
ALSTOM	EUR	59 732,00	1 363 084,24	0,46
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	34 828,00	1 690 899,40	0,58
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	32 622,00	1 835 639,94	0,62
ASML HOLDING N.V.	EUR	11 340,00	5 713 092,00	1,94
AXA	EUR	143 099,00	3 728 444,45	1,27
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	551 986,00	3 109 889,12	1,06
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	18 954,00	1 580 384,52	0,54
BNP PARIBAS	EUR	36 469,00	1 941 974,25	0,66
BRENNTAG AG	EUR	29 429,00	1 757 499,88	0,60
BUREAU VERITAS	EUR	79 399,00	1 954 009,39	0,66
CAP GEMINI SE	EUR	10 586,00	1 650 886,70	0,56
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	97 311,00	2 528 626,34	0,86
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	16 302,00	744 186,30	0,25
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	72 248,00	710 270,09	0,24
CRH PLC	EUR	64 332,00	2 380 927,32	0,81
DANONE SA	EUR	33 770,00	1 662 497,10	0,57
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	33 472,00	1 177 544,96	0,40
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	422 032,00	1 964 980,99	0,67
ENEL SPA	EUR	683 774,00	3 439 383,22	1,17
ENGIE SA	EUR	87 796,00	1 175 412,85	0,40
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	7 177,00	1 214 348,40	0,41
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	31 319,00	2 100 252,14	0,71
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	75 319,00	1 350 846,27	0,46
FAURECIA	EUR	20 843,00	294 511,59	0,10
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	306 068,00	3 859 517,48	1,31
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	22 676,00	1 691 176,08	0,58
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	8 104,00	526 922,08	0,18
HERMES INTERNATIONAL	EUR	695,00	1 004 275,00	0,34
INDITEX	EUR	38 467,00	955 904,95	0,33
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	93 950,00	2 670 998,50	0,91
ING GROUP NV	EUR	242 353,00	2 759 915,96	0,94
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	954 501,00	1 983 453,08	0,67
KBC GROUPE	EUR	26 175,00	1 572 594,00	0,54
KERING	EUR	3 734,00	1 775 517,00	0,60
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	70 021,00	1 879 363,64	0,64

## Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	13 851,00	1 583 169,30	0,54
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 047 074,00	3 026 043,86	1,03
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	59 741,00	836 612,96	0,28
LEGRAND	EUR	30 678,00	2 295 327,96	0,78
LINDE PLC	EUR	9 189,00	2 806 780,05	0,95
LOREAL SA	EUR	12 813,00	4 274 416,80	1,45
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	5 425,00	3 688 457,50	1,25
MERCK KGAA	EUR	16 815,00	3 041 833,50	1,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	5 210,00	1 583 840,00	0,54
NESTE CORPORATION	EUR	52 136,00	2 242 890,72	0,76
ORANGE	EUR	186 743,00	1 733 161,78	0,59
PERNOD RICARD	EUR	8 199,00	1 506 566,25	0,51
PROSUS N V	EUR	20 814,00	1 341 462,30	0,46
PUBLICIS GROUPE	EUR	26 451,00	1 571 718,42	0,53
PUMA AG	EUR	21 994,00	1 247 059,80	0,42
REPSOL	EUR	131 660,00	1 955 151,00	0,67
REXEL	EUR	82 975,00	1 530 059,00	0,52
SANOFI	EUR	22 557,00	2 026 520,88	0,69
SAP SE	EUR	19 215,00	1 852 133,85	0,63
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	28 611,00	3 740 029,92	1,27
SIEMENS AG-NOM	EUR	9 707,00	1 258 415,48	0,43
STELLANTIS NV	EUR	116 212,00	1 542 133,24	0,52
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	17 178,00	835 366,14	0,28
UPM KYMMENE OYJ	EUR	24 292,00	848 519,56	0,29
VINCI SA	EUR	12 170,00	1 135 339,30	0,39
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	42 810,00	942 676,20	0,32
WORLDLINE	EUR	51 616,00	1 885 532,48	0,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>161 275 702,42</b>	<b>54,87</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			161 275 702,42	54,87
ACCIONA ENERGIA FINANCIA 0.375% 07/10/2027	EUR	800 000,00	688 323,29	0,23
ADECCO INT FINANCIAL SVS 0.50% 21/09/2031	EUR	799 000,00	606 540,60	0,21
ALD SA 1.25% 02/03/2026	EUR	800 000,00	740 250,96	0,25
AP MOLLER MAERSK A S 0.75% 25/11/2031	EUR	769 000,00	573 367,45	0,20
AUST & NZ BANKING GROUP VAR 05/05/2031	EUR	587 000,00	502 034,03	0,17
AXA SA TF/TV 04/07/2043	EUR	370 000,00	381 875,23	0,13
AXA SA VAR 07/10/2041	EUR	517 000,00	384 604,09	0,13
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	EUR	300 000,00	301 786,85	0,10
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG VAR 14/01/2029	EUR	300 000,00	253 675,89	0,09
BANCO SANTANDER SA VAR 24/03/2027	EUR	1 000 000,00	890 604,11	0,30
BANCO SANTANDER VAR 24/06/2029	EUR	300 000,00	247 471,44	0,08
BANK OF AMERICA CORP VAR 24/05/2032	EUR	853 000,00	659 763,90	0,22
BANK OF AMERICA VAR 31/03/2029	EUR	200 000,00	198 676,95	0,07
BANQ FED CRED MUTUEL 0.625% 03/11/2028	EUR	600 000,00	490 346,71	0,17
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	EUR	100 000,00	87 779,59	0,03

## Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	EUR	759 000,00	698 696,93	0,24
BNP PARIBAS 1.5% 17/11/2025	EUR	100 000,00	94 543,15	0,03
BNP PARIBAS 3.625% 01/09/2029	EUR	800 000,00	776 492,05	0,26
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	EUR	2 456 000,00	2 222 780,93	0,76
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	EUR	850 000,00	557 008,49	0,19
BOOKING HOLDINGS INC 4.25% 15/05/2029	EUR	230 000,00	231 887,26	0,08
BOUYGUES SA 4.625% 07/06/2032	EUR	500 000,00	512 464,73	0,17
BPCE 4.625% 18/07/2023	EUR	100 000,00	103 041,44	0,04
BPCE SA VAR 14/01/2028	EUR	500 000,00	429 624,66	0,15
BPCE VAR 02/03/2032	EUR	300 000,00	271 027,40	0,09
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	EUR	600 000,00	600 984,66	0,20
CADENT FINANCE PLC 0.625% 19/03/2030	EUR	734 000,00	580 422,06	0,20
CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	EUR	300 000,00	253 728,49	0,09
CAIXABANK SA VAR 14/07/2028	EUR	500 000,00	497 667,12	0,17
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	EUR	400 000,00	404 535,89	0,14
CITIGROUP INC VAR 08/10/2027	EUR	680 000,00	593 226,41	0,20
COFACE SA 6% 22/09/2032	EUR	600 000,00	592 878,90	0,20
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	EUR	600 000,00	592 239,45	0,20
COVIVIO HOTELS SACA 1% 27/07/2029	EUR	400 000,00	306 713,42	0,10
CREDIT AGRICOLE ASSRNCES 1.50% 06/10/2031	EUR	1 400 000,00	1 030 900,55	0,35
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	EUR	891 000,00	853 043,40	0,29
CREDIT LOGEMENT SA VAR 15/02/2034	EUR	500 000,00	403 880,60	0,14
DH EUROPE 0.45% 18/03/2028	EUR	749 000,00	640 685,37	0,22
EDP FINANCE BV 1.875% 13/10/2025	EUR	487 000,00	465 870,20	0,16
EDP FINANCE BV 1.875% 21/09/2029	EUR	300 000,00	265 572,74	0,09
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	EUR	244 000,00	238 614,28	0,08
ENEL FINANCE INTL INV 1.125% 16/09/2026	EUR	335 000,00	309 492,96	0,11
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	EUR	401 000,00	319 880,72	0,11
ENEL SPA VAR 24/11/2078	EUR	405 000,00	397 483,09	0,14
EQT AB 0.875% 14/05/2031	EUR	634 000,00	441 904,08	0,15
ERG SPA 0.5% 11/09/2027	EUR	462 000,00	392 543,68	0,13
EUROPEAN UNION 0% 02/06/2028	EUR	1 562 000,00	1 326 606,60	0,45
EUROPEAN UNION 0% 06/07/2026	EUR	1 946 928,00	1 754 182,13	0,60
EUROPEAN UNION 0.125% 10/06/2035	EUR	1 352 000,00	932 486,44	0,32
EUROPEAN UNION 0.75% 04/04/2031	EUR	3 074 000,00	2 569 649,24	0,87
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	EUR	879 000,00	797 236,14	0,27
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	EUR	1 983 831,06	1 437 483,99	0,49
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	EUR	4 043 000,00	3 431 294,10	1,17
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	EUR	7 428 868,34	6 802 105,91	2,31
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	EUR	1 300 497,33	1 302 232,51	0,44
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY i 0.5% 15/04/2030	EUR	780 000,00	966 193,46	0,33
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	300 000,00	286 341,78	0,10
FERRPVIAL EMISIONES SA 0.54% 12/11/2028	EUR	400 000,00	315 147,73	0,11
FINLAND 0.05% 15/09/2028	EUR	636 000,00	557 076,76	0,19
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	EUR	661 000,00	523 974,70	0,18

## Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FINNISH GOVERNMENT 1.125% 15/04/2034	EUR	344 000,00	281 428,52	0,10
FINNISH GOVERNMENT 2% 15/04/2024	EUR	316 000,00	317 709,86	0,11
FONCIERE DES REGIONS 1.5% 21/06/2027	EUR	500 000,00	453 227,40	0,15
FRANCE 0% 25/11/2030	EUR	4 972 000,00	3 952 242,80	1,34
FRANCE 0.5% 25/05/2040	EUR	7 465 770,00	4 711 309,95	1,60
FRANCE 0.75% 25/05/2028	EUR	11 741 000,00	10 569 039,11	3,60
FRANCE 1.25% 25/05/2034	EUR	3 554 098,00	2 915 558,04	0,99
FRANCE i 0.1% 01/03/2028	EUR	2 620 000,00	2 970 003,80	1,01
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	EUR	1 015 000,00	1 118 947,63	0,38
GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.875% 21/01/2030	EUR	994 000,00	792 435,18	0,27
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 0.75% 07/07/2028	EUR	1 600 000,00	1 301 437,81	0,44
HANNOVER RE VAR 08/10/2040	EUR	500 000,00	391 135,62	0,13
HERA SPA 1% 25/04/2034	EUR	750 000,00	527 573,63	0,18
IBERDROLA INTL BV VAR PERP	EUR	300 000,00	234 420,00	0,08
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	EUR	600 000,00	518 478,08	0,18
IBM CORP 1.5% 23/05/2029	EUR	680 000,00	600 199,67	0,20
ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	EUR	500 000,00	368 919,18	0,13
ICADF 1.0% 19/01/2030	EUR	500 000,00	373 080,82	0,13
IMERYYS SA 1% 15/07/2031	EUR	400 000,00	278 164,93	0,09
IMERYYS SA 1.50% 15/01/2027	EUR	100 000,00	91 600,68	0,03
ING GROUPE NV VAR 09/06/2032	EUR	300 000,00	254 575,89	0,09
ING GROUP NV VAR 16/02/2027	EUR	300 000,00	275 667,95	0,09
INTESA SANPAOLO SPA 0.625% 24/02/2026	EUR	362 000,00	323 142,77	0,11
INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 04/12/2024	EUR	375 000,00	356 143,66	0,12
IRELAND 1.10% 15/05/2029	EUR	605 711,08	546 909,81	0,19
IRELAND 1.3% 15/05/2033	EUR	295 220,53	249 962,82	0,09
IRELAND 2% 18/02/2045	EUR	259 590,46	210 911,91	0,07
IRELAND 3.40% 18/03/2024	EUR	295 220,53	305 525,75	0,10
ITALY 4% 01/02/2037	EUR	2 366 000,00	2 238 349,16	0,76
KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	EUR	600 000,00	497 137,40	0,17
KERRY GROUP FIN SERVICES 0.875% 01/12/2031	EUR	448 000,00	342 536,81	0,12
KINGDOM OF BELGIUM 0.8% 22/06/2028	EUR	925 109,16	836 182,09	0,28
KINGDOM OF BELGIUM 0.80% 22/06/2025	EUR	941 651,69	903 396,12	0,31
KINGDOM OF BELGIUM 3.00% 22/06/2034	EUR	736 778,82	726 852,49	0,25
KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	EUR	1 178 337,11	1 338 260,05	0,46
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	EUR	920 019,00	848 013,02	0,29
KINGDOM OF NETHERLANDS 2% 07/15/2024	EUR	1 201 242,00	1 199 950,25	0,41
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	EUR	506 455,00	501 328,70	0,17
KINGDOM OF NETHERLANDS 3.75% 15/01/2042	EUR	383 023,00	444 677,11	0,15
KINGDOM OF SPAIN 0.5% 30/04/2030	EUR	4 626 000,00	3 805 797,53	1,29
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	EUR	1 434 000,00	1 173 381,30	0,40
KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	EUR	2 709 000,00	2 434 329,67	0,83
KLEPIERRE 1.375% 16/02/2027	EUR	900 000,00	810 533,22	0,28
LA BANQUE POSTALE VAR 26/01/2031	EUR	1 000 000,00	876 098,63	0,30
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09/04/2025	EUR	664 000,00	666 851,56	0,23

## Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LEGRAND SA 0.75% 20/05/2030	EUR	1 300 000,00	1 070 660,41	0,36
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	EUR	375 000,00	377 116,70	0,13
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 01/04/2026	EUR	125 000,00	126 395,21	0,04
MACQUARIE GROUP LTD 0.943% 19/01/2029	EUR	654 000,00	536 487,08	0,18
MITSUBISHI UFJ FIN GRP 0.337% VAR 08/06/2027	EUR	705 000,00	618 376,42	0,21
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07/10/2025	EUR	895 000,00	817 775,77	0,28
MORGAN STANLEY VAR 07/05/2032	EUR	680 000,00	615 696,22	0,21
MUNICH RE VAR 26/05/2042	EUR	500 000,00	352 991,10	0,12
NATIONAL GRID PLC 0.25% 01/09/2028	EUR	183 000,00	148 659,92	0,05
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	EUR	700 000,00	663 438,90	0,23
NESTE OYJ 0.75% 25/03/2028	EUR	300 000,00	255 700,68	0,09
NESTLE CORPORATION 1.5% 07/06/2024	EUR	500 000,00	489 315,07	0,17
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	EUR	951 831,00	811 890,98	0,28
NORDEA BANK 0.875% 26/06/2023	EUR	375 000,00	373 867,04	0,13
NORDEA BANK AB VAR 18/08/2031	EUR	335 000,00	288 858,11	0,10
NOVARTISFINANCE SA 0.0% 23/09/2028	EUR	600 000,00	495 420,00	0,17
OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	EUR	626 071,12	565 175,84	0,19
ORSTED A/S 1.5% 26/11/2029	EUR	820 000,00	710 662,55	0,24
PROLOGIS 3% 02/06/2026	EUR	456 000,00	451 974,08	0,15
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09/07/2029	EUR	305 000,00	246 521,47	0,08
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	405 000,00	405 170,88	0,14
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	EUR	574 000,00	573 959,11	0,20
RELX FINANCE BV 0.5% 10/03/2028	EUR	129 000,00	109 494,67	0,04
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	4 547 000,00	3 730 323,63	1,27
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 15/07/2024	EUR	519 000,00	497 565,30	0,17
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	EUR	1 141 000,00	918 733,20	0,31
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/10/2040	EUR	2 174 000,00	1 225 049,00	0,42
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	EUR	1 309 404,85	1 058 960,54	0,36
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	EUR	344 000,00	208 138,38	0,07
REPUBLIC OF ITALY 1.45% 15/05/2025	EUR	11 578 000,00	11 104 028,02	3,78
REPUBLIC OF ITALY 2.05% 01/08/2027	EUR	4 747 000,00	4 444 305,22	1,51
REPUBLIC OF ITALY 3.25% 01/09/2046	EUR	1 253 000,00	1 005 823,94	0,34
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	EUR	3 549 000,00	3 438 231,98	1,17
REPUBLIC OF ITALY i 1.25%i 15/09/2032	EUR	900 000,00	985 487,54	0,34
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.475% 18/10/2030	EUR	648 976,16	523 789,99	0,18
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	EUR	384 295,69	277 902,11	0,09
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	EUR	2 279 051,59	2 292 501,12	0,78
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	EUR	203 600,36	218 742,09	0,07
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	EUR	314 000,00	320 329,47	0,11
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25% 11/03/2029	EUR	1 100 000,00	926 795,21	0,32
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	EUR	293 000,00	293 633,36	0,10
SNAM SPA 0.75% 20/06/2029	EUR	647 000,00	530 247,52	0,18
SOCIETE GENERALE 0.75% 25/01/2027	EUR	300 000,00	261 794,38	0,09
SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	EUR	300 000,00	296 258,22	0,10
SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	EUR	900 000,00	766 502,26	0,26

## Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SOFINA SA 1% 23/09/2028	EUR	1 000 000,00	783 694,52	0,27
SPAIN 0% 30/04/2023	EUR	1 039 000,00	1 031 934,80	0,35
SPAIN 0% 31/01/2025	EUR	2 920 000,00	2 749 472,00	0,94
SUDZUCKER INT FINANCE 5.125% 31/10/2027	EUR	1 000 000,00	1 025 586,30	0,35
SUEZ 1.25% 02/04/2027	EUR	300 000,00	275 325,62	0,09
TALANX AG VAR 01/12/2042	EUR	900 000,00	653 473,97	0,22
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	500 000,00	408 790,41	0,14
TENNET HOLDING BV 0.125% 09/12/2027	EUR	1 250 000,00	1 056 232,02	0,36
TERNA SPA 0.375% 25/09/2030	EUR	699 000,00	530 350,45	0,18
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01/03/2025	EUR	376 000,00	350 941,40	0,12
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.45% 16/03/2027	EUR	285 000,00	265 289,32	0,09
UBS GROUP AG 0.25% 24/02/2028	EUR	689 000,00	562 874,30	0,19
UCB SA 1% 30/03/2028	EUR	700 000,00	562 130,68	0,19
UNIBAIL RODAMCO SE 1.5% 22/02/2028	EUR	410 000,00	356 964,53	0,12
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	EUR	300 000,00	258 262,60	0,09
UPM KYMMENE OYJ 0.125% 19/11/2028	EUR	169 000,00	136 611,84	0,05
VATTENFALL AB 3.75% 18/10/2026	EUR	393 000,00	396 462,71	0,13
VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	EUR	355 000,00	316 401,77	0,11
VERIZON COMMUNICATIONS 1.25% 08/04/2030	EUR	245 000,00	204 610,91	0,07
VERIZON COMMUNICATIONS INC 4.25% 31/10/2030	EUR	346 000,00	351 934,61	0,12
VF CORP 0.625% 20/09/2023	EUR	274 000,00	270 108,64	0,09
VONOVIA SE 1.875% 28/06/2028	EUR	700 000,00	602 356,23	0,20
WENDEL SE 1% 01/06/2031	EUR	900 000,00	672 766,03	0,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-

## Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	703 522,50	703 522,50	0,24
EURO BUND 0323	EUR	205,00	-1 912 650,00	-0,65
EURO STOXX 0323	EUR	-853,00	1 209 127,50	0,41
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>3 275 260,66</b>	<b>1,11</b>
<b>Dettes</b>			<b>-296 117,31</b>	<b>-0,10</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-283 935,64</b>	<b>-0,10</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>293 926 365,98</b>	<b>100,00</b>

**OFI INVEST ESG EQUILIBRE EURO  
(Ex : OFI RS EQUILIBRE)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2022**

# **OFI INVEST ESG EQUILIBRE EURO**

**(Ex : OFI RS EQUILIBRE)**

## **Fonds Commun de Placement**

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT  
Société de gestion  
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 décembre 2022**

Aux porteurs de parts,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI INVEST ESG EQUILIBRE EURO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 07 avril 2023  
Le Commissaire aux comptes  
**APLITEC**, représentée par



Bruno DECHANCÉ